



Bulletin

FrancoPaix

Vol. 4, no 7 | Septembre 2019

« L'État, ce n'est personne » ? Les relations de pouvoir dans l'armée guinéenne

Par Anna Dessertine

Résumé exécutif

- Quelles sont les dynamiques de pouvoir dans une institution supposée posséder le monopole de la violence légitime ? Quelles relations et perceptions entretiennent les militaires vis-à-vis du pouvoir politique ?
- S'il est d'usage d'associer militaires et violence (politique) dans le cas de la Guinée, peu d'analyses ont été proposées sur les conceptions du pouvoir internes à l'armée.
- Il s'agit ici d'interroger ce qu'est une institution d'État, qui échappe à cet État à certains moments, s'y confond à d'autres et qui repose sur des modes de gouvernement ambigus et complexes.
- L'armée possède ses propres logiques organisationnelles d'abord au niveau du camp, considéré comme un espace-ressource en soi.
- Il existe aussi des opportunités de gain pour les militaires hors des camps, en particulier la participation aux opérations dans le cadre de la MINUSMA et la sécurisation des terrains miniers industriels. Dans ces deux cas, il s'agit donc

d'activités financées de l'extérieur, par une institution internationale d'abord (les Nations unies), puis par des compagnies privées (les industries minières).

- À partir de l'analyse de ces différents canaux d'enrichissement, j'interrogerai les rapports que les militaires entretiennent avec le pouvoir politique et surtout, comment ils le perçoivent.
- Sans prétendre être représentatif de la situation de l'armée guinéenne en général, cet article montre en quoi le pouvoir dans l'armée se structure autour de la gestion et du contrôle des ressources, entraînant des fragmentations internes, souvent compétitives.

Le rapport de l'armée guinéenne au politique est marqué par une forte ambivalence depuis l'indépendance en 1958. Sous Sékou Touré, premier président du pays jusqu'en 1984, l'armée était perçue comme une menace potentielle au pouvoir politique. Des milices populaires avaient ainsi été créées pour empêcher un coup d'État militaire¹. En 1984, après la mort de Sékou Touré, les militaires ont pris



Logements du quartier résidentiel du « voile de la mariée » dans le camp Soundiata Keïta de Kankan, Guinée, novembre 2017. Photo : Anna Dessertine.

en quelque sorte leur « revanche »², puisque c'est l'un des leurs, le général Lansana Conté, qui est devenu président et qui l'est resté jusqu'à sa mort. Le début de la période Conté est marqué par une occupation militaire des postes administratifs sans précédent. Toutefois, après une tentative de coup d'État menée par le premier ministre Diarra Traoré en 1985, les écarts se creusent entre les militaires, proches du pouvoir, qui s'accaparent les canaux d'enrichissement de l'État, et ceux qui, victimes de discrimination, peinent à obtenir leur avancement en grade. L'armée se divise de plus en plus et ses chaînes hiérarchiques se fragilisent, conduisant notamment aux massacres du 28 septembre 2009. Comprendre comment fonctionnent les relations de pouvoir internes à l'armée, c'est donc également donner une clé de compréhension sur l'émergence de certains phénomènes de violence. Depuis son élection en 2010, une des ambitions majeures du président actuel Alpha Condé, est de réorganiser et de réformer l'armée, à travers la réforme du secteur de la sécurité (RSS), appuyée par les Nations unies, en particulier le programme d'appui de 2015, et avec l'accompagnement de la coopération française. Il s'agit donc ici d'exposer de premiers résultats sur le fonctionnement hiérarchique interne à l'armée pour, en conclusion, les penser au regard de la RSS.

Je m'appuierai sur des entretiens réalisés avec des sous-officiers et des officiers au camp Samory Touré de Conakry en 2019, et sur un séjour en 2017 d'un mois et demi dans le camp régional de Kankan, au nord-est du pays pendant

lequel j'ai également suivi des opérations et me suis rendue jusqu'à la frontière guinéo-malienne. Il s'agit de montrer en quoi la gestion et le contrôle des ressources sont essentiels dans la compréhension des dynamiques de pouvoir aux différents niveaux de commandement. Nous verrons que l'armée possède ses propres logiques organisationnelles d'abord au niveau du camp, considéré comme un espace ressource en soi. Je m'intéresserai ensuite aux autres opportunités de gain pour les militaires hors des camps, en particulier la participation aux opérations dans le cadre de la MINUSMA et à la sécurisation des terrains miniers industriels. Dans ces deux cas, il s'agit donc d'activités financées de l'extérieur, par une institution internationale d'abord (les Nations unies), puis par des compagnies privées (les industries minières). À partir de l'analyse de ces différents canaux d'enrichissement, j'interrogerai les rapports que les militaires entretiennent avec le pouvoir politique et surtout, comment ils le perçoivent. L'État apparaîtra ici dans sa composition plurielle, parfois contradictoire, traversée aussi bien par des logiques d'« extraversion »³, que par des logiques internes qui lui sont parfois autonomes.

Le camp militaire : un espace-ressource⁴ ?

Au début de l'année 2017, le camp régional de Kankan dans la région de la Haute-Guinée au nord-est du pays⁵, fût enfin clôturé à la demande du commandant de l'époque. Dans cette enceinte neuve, les bâtiments sont encore décrépis, à l'exception du musée militaire et son jardin, ainsi que de

la maison du commandant. Le quartier résidentiel dit du « voile de la mariée » est en déliquescence et n'a jamais été rénové, rendant les conditions de logement au camp particulièrement difficiles. La construction de nouveaux bâtiments avait été commencée sous Moussa Dadis Camara⁶ sans jamais avoir été achevée. La cantine se résume à un terrain protégé du soleil par des manguiers. Un hôpital militaire a été ouvert bien que, selon certains, la gratuité des soins officiellement prévue n'y est pas respectée. On trouve également des abris transformés en bars, desquels sortent parfois des militaires transpirants et titubants. À première vue, les conditions de vie au camp apparaissent donc précaires, d'autant plus si l'on ajoute la faiblesse des dotations maintes fois soulignée par les militaires, c'est-à-dire l'absence de moyens et d'équipements attribués par l'État, notamment concernant les tenues. La majorité des militaires vivent en ville et cohabitent avec une population chez laquelle ils patrouillent tous les soirs. En effet, depuis 2012, des patrouilles nocturnes mixtes, composées de militaires, de gendarmes et de policiers, ont été mises en place à Kankan, pendant lesquelles, à partir de deux ou trois heures du matin, l'objectif est de « ramasser tout, tous sexes confondus » selon un interviewé.

Le camp Samory Touré à Conakry est, quant à lui, présenté dans nos entretiens comme un camp « vitrine ». Il abrite les principaux rouages administratifs de l'institution militaire : ministère de la Défense, État-major général des armées, etc. Au milieu de l'entrée, trône une statue équestre de l'Almamy Samory Touré⁷. À l'intérieur, les routes sont goudronnées, de nombreux bâtiments ont été rénovés et les bureaux sont climatisés. On croise évidemment des militaires en tenue, mais aussi des administratifs en costume et des voitures aux vitres teintées. Rien à voir donc, avec les terrains laissés en friche et les chemins poussiéreux du camp régional de Kankan. Pourtant, les militaires interrogés soulignent les difficultés dans lesquelles ils vivent, même si elles ne sont pas d'emblée visibles : comme à Kankan, beaucoup logent en dehors du camp et doivent composer avec des formes d'économie internes au camp lui-même qu'ils décrivent comme prédatrices.

En effet, à l'issue des entretiens menés au camp Samory Touré, le camp est présenté comme possédant sa propre économie. L'intendance est placée au cœur de ce système : « Tu vois, nous le problème, c'est qu'on n'est pas bancarisés [ils ne reçoivent pas leur solde directement par virement bancaire]. Tout notre salaire arrive dans les mains de l'intendance [et ils sont payés en liquide]. Or nous, on vit sur

des crédits [accordés de manière informelle par les gens de l'intendance] et il arrive que certains mois, tu ne touches que 300 ou 400 000 GNF⁸ [sur un salaire de 1 300 000 GNF dans ce cas-là] parce qu'on te dit de rembourser. Alors que moi, je ne vis pas au camp. Je paie un loyer et je dois donner la dépense à ma femme. » Les militaires perçoivent ce refus de payer les salaires par virement bancaire comme une manière pour certains responsables militaires bien placés de capter (et donc de contrôler) les revenus et attributions au sein du camp, pérennisant ainsi à leur profit des opportunités d'enrichissement. Nombreux sont les militaires englués dans un système d'endettement informel. Aussi, pour augmenter leurs revenus, certains revendent par exemple une partie des sacs de riz qui leur sont vendus moins chers par l'État. En effet, les militaires peuvent acheter un certain nombre de sacs à 60 000 GNF l'unité (environ 6 euros) au lieu de 200 ou 220 000 GNF (prix du sac sur le marché, environ 20 euros). La présence de femmes acheteuses de riz dans le camp même témoigne de la tolérance officielle de ces pratiques : pour un sac de riz payé 6 euros par le militaire, l'acheteuse lui en donne 18 euros et elle le revendra entre 20 et 22 euros sur le marché. Elle peut ainsi dégager un bénéfice, tout en donnant directement la somme à des militaires qui décrivent leur situation comme celle d'une urgence financière perpétuelle.

Ces « trafics », comme les appellent les militaires interrogés, se retrouvent aux différents niveaux de l'armée : un commandant avait par exemple décidé de ne pas utiliser toute l'essence qui lui avait été attribuée pour entraîner son bataillon et d'en revendre une partie sous forme de bons. Le camp peut ainsi être analysé comme un espace-ressource dans lequel il s'agit de se positionner au mieux, soit en occupant une position captatrice de revenus, soit en étant proche d'un de ceux qui l'occupent. Autrement dit, la position d'un militaire dans l'administration est déterminante dans son accès aux ressources : certains tenteront d'être détachés auprès d'un commandant supposé plus généreux et prompt à la redistribution des attributions qu'il reçoit, d'autres espéreront intégrer l'intendance afin de pouvoir gérer les revenus à la source. Le lieu de détachement est également primordial : certains camps, comme celui de Samory Touré, centralisent plus de ressources que d'autres, comme celui de Kankan, situé au bout de la chaîne de redistribution. Et même si le camp de Kankan se situe dans le « fief » régional du Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG), le parti du président actuel, la chaîne de redistribution ne se calque pas nécessairement sur le pouvoir politique. En effet, si la politisation de l'armée peut être

rendue visible au sommet de la hiérarchie, l'armée possède par ailleurs des dynamiques organisationnelles propres, en particulier au niveau du petit commandement local. Pour le dire autrement, ici, se situer dans une région favorable au pouvoir n'implique pas nécessairement un accès plus facile aux ressources, confirmant que toutes les hiérarchies internes à l'armée ne se recomposent pas mécaniquement lors des changements de pouvoir politique.

Si les camps peuvent être considérés comme des espaces-ressources, d'autres opportunités de gain existent hors du camp et peuvent constituer une alternative tout aussi, voire plus lucrative.

Les opportunités hors des camps

Deux types d'opérations militaires permettront d'interroger dans un troisième temps la perception du pouvoir politique chez les militaires. Le premier type d'opportunité, ce sont les participations à des opérations internationales de maintien de la paix, en l'occurrence la MINUSMA au Mali. Au camp militaire Samory Touré, un militaire revenu de Kidal expliquait qu'il avait pu, à son retour, construire un bâtiment pour lui et sa famille. C'était probablement un des plus jeunes du camp, suscitant une forme d'envie chez certains de ses aînés. Même s'ils lui reconnaissaient des compétences certaines au combat, plusieurs m'expliquaient que s'ils n'avaient pas été, eux, au Mali, c'est parce qu'ils avaient été « bloqués » ou n'avaient pas été en contact avec les « bonnes » personnes :

« Tout le monde ici veut aller au Mali, me dit l'un d'eux. Mais les conditions sont difficiles, non ? Non, c'est pas ça qui est difficile, nous on est des militaires. Ce qui est difficile, c'est quand tu vois que toi ça fait combien d'années que

tu es dans l'armée, tu n'as même pas pu acheter un terrain pour construire. Puis tu vois un petit comme ça [un jeune soldat], il est parti même pas un an [dans le cadre de la MINUSMA] et il a déjà construit une grande cour ! » Outre la mise au jour de conflits intergénérationnels, cette difficulté d'accès aux opérations les plus lucratives renverrait plus largement à un problème fréquemment mis en avant dans les entretiens quant à l'accès aux formations.

En effet, même si les avancements en grade semblent de plus en plus dépendre des formations depuis l'accession au pouvoir d'Alpha Condé⁹ et la mise en place de la RSS, l'accès à ces formations reposerait sur du favoritisme : « Même si ton

commandant te propose à Conakry [pour participer à une formation] on [des acteurs du pouvoir militaire] barre ton nom sur le papier là-bas. On va te remplacer et mettre un parent. Et toi, tu peux faire quoi ? Tu es bloqué ici à Kankan. Si tu ne connais pas quelqu'un, tu vas essayer, te fatiguer pour rien. » Finalement, malgré des efforts mis en avant par le gouvernement sur l'avancement en grade – efforts en partie reconnus dans les entretiens – les logiques népotiques semblent s'être déplacées à un autre niveau.

Une autre option pour les militaires est de trouver un emploi dans une compagnie privée, notamment dans les compagnies minières, comme dans la région de la Haute-Guinée où se trouve le camp de Kankan. En effet, cette région connaît une intensification de l'exploitation aurifère artisanale comme industrielle depuis la montée des prix de l'or entre 2008 et 2012. Les militaires sont ainsi régulièrement missionnés pour des opérations intérieures à la demande des compagnies minières (semi-)industrielles, destinées à faire « déguerpir » les orpailleurs – guinéens comme étrangers – accusés de « squatter » les terres cédées par l'État aux compagnies minières, en particulier depuis 2015¹⁰. Des points d'appui (PA) ont d'ailleurs été disséminés près des campements et des zones d'exploitation considérées comme sensibles. Ainsi, les militaires deviennent non seulement des acteurs incontournables du processus de découpage des espaces, tout comme des mobilités des orpailleurs mêmes¹¹.

Pour les militaires, ces missions intérieures sont surtout perçues comme une opportunité de gains, en particulier lorsque certaines compagnies minières leur proposent des salaires qui dépassent de loin ceux qu'ils reçoivent de l'État. Ces compagnies embauchent selon

des modalités très diverses : certains officiers sont employés à plein temps comme conseillers militaires pendant plusieurs années et sont payés plusieurs millions de francs guinéens par mois¹² ; des militaires sont détachés pendant trois à six mois pour protéger les terres de la compagnie et reçoivent une prime de plusieurs millions avant d'être remplacés par d'autres selon un système de rotation (qui, lui aussi, est présenté comme « bouché » par les militaires qui en sont exclus). Cette mise à disposition de dispositifs étatiques pour des intérêts privés, bien connue sur le continent, repose donc, elle aussi, sur cette gestion quasi-féodale des ressources militaires.

Dans un tel contexte, les frustrations sont, sans surprise, nombreuses et la majorité des sous-officiers interrogés – ainsi que certains officiers d’ailleurs – se présentent comme des exclus d’un État qui ne les prendrait pas en considération et qui ne pourrait pas, voire ne voudrait pas, sanctionner les supérieurs captateurs.

La visibilité comme incarnation du pouvoir politique

Un des éléments récurrents soulignés pour illustrer le sentiment d’abandon que certains militaires interrogés ressentent vis-à-vis de l’État est l’absence de dotations en tenues depuis plusieurs années. L’image du « corps habillé »¹³ est ainsi régulièrement rediscutée dans les entretiens à l’aune de ce problème, que ce soit au niveau des sommes importantes que les militaires doivent verser pour s’équiper eux-mêmes ou de la bonne lessive à utiliser pour ne pas abîmer leur tenue. Fin 2017, les militaires du camp à Kankan n’avaient en effet pas reçu de nouvelles tenues depuis 2012. Ils devaient donc acheter eux-mêmes des tenues dont ils estimaient le coût d’ensemble, du béret aux rangers, entre 1 000 000 et 1 300 000 GNF environ (approximativement 100 à 130 euros), autrement dit pour beaucoup d’entre eux l’équivalent d’un salaire. Certains militaires s’affichent alors – à Kankan mais aussi à Conakry – dans des tenues des armées du Sénégal ou du Mali ou d’autres pays, ramenées, achetées ou données lors d’opérations extérieures. Ces éléments impactent directement la perception qu’ont les militaires de leur propre pouvoir : se sentant comme des « guignols », selon les propos d’un groupe de militaires, non respectés aussi bien par les civils que par l’institution, certains justifient alors la violence de certains de leurs actes comme nécessaire pour asseoir un minimum d’autorité.

Il semble en fait que cette absence de dotation soit plus largement associée pour les militaires à l’incapacité supposée de l’État à les reconnaître. Cette vision d’un État excluant doit aussi être pensée en relation au fait qu’une majorité des militaires explique avoir choisi l’armée par défaut. L’armée constituait alors leur seule opportunité d’emploi possible, l’État étant considéré comme un employeur-obligé, dont le devoir serait de fournir du travail à ceux qui n’ont plus d’autre solution. L’État est ici présenté comme le grand absent de l’armée, à tel point qu’un commandant m’expliqua que « l’État, ce n’est personne », soulignant l’absence d’intermédiaire pour communiquer avec le gouvernement. Paradoxalement donc, alors que l’armée peut être considérée comme un des principaux appareils de l’État, l’absence de ce dernier s’y fait particulièrement ressentir.

Ce mode de gouvernement par l’absence rend ainsi en quelque sorte « invisible » un pouvoir politique étatique centralisé et laisse la place aux fragmentations et hiérarchies internes dans l’armée. Celles-ci se révèlent alors moins tournées vers un pouvoir politique en tant que tel, que vers une captation des ressources, dans un contexte souvent précaire. Les militaires ne s’attachent donc pas à l’État en soi, mais à des commandants susceptibles de redistribuer une partie des ressources et qui ne se réfèrent pas nécessairement à l’État non plus, ayant eux-mêmes le sentiment de devoir lutter pour capter quelques ressources, surtout dans les camps éloignés de la capitale. Tel un bras armé répondant à de multiples corps, cette fragmentation militaire joue probablement un rôle non négligeable dans la récurrence des débordements violents envers les civils. Par ailleurs, cette personnification du pouvoir entraîne aussi l’émergence de processus d’adhésion qui peuvent devenir compétitifs, rappelant que le pouvoir politique ne peut être pensé que dans la dynamique de ses relations.

Sur certains points, la situation semble différer au camp Samory Touré. Spontanément, on pourrait l’expliquer par les moyens financiers bien plus importants déployés pour celles et ceux servant dans la capitale. Néanmoins, la seule explication économique ne permet pas d’interroger la complexité des dynamiques de pouvoir. En effet, la construction d’infrastructures destinées à l’armée et la rénovation de certains camps sont perçues par les militaires interrogés comme une forme de reconnaissance des difficultés de leur mode de vie et comme une incarnation de l’État. La construction de bâtiments pour les sentinelles et la rénovation du quartier du bataillon de quartier-général dans le camp Samory Touré s’inscrivent ainsi dans cette logique, de même que dans le camp de Kankan, où le capitaine Moussa Dadis Camara, au pouvoir en 2008-2009, avait commencé à construire des bâtiments : « au moins, lui a fait quelque chose pour nous », m’expliqua un militaire. « Mais maintenant tout est gâté, ce qu’il a commencé n’a jamais été terminé. C’est dramatique. » Cette association entre visibilité et efficacité du pouvoir est d’ailleurs partagée dans l’univers civil, la construction de nouveaux bâtiments comme les maisons des jeunes faisant l’objet d’inaugurations grandioses et visant à créer l’adhésion. L’efficacité du pouvoir semble ainsi étroitement liée à sa mise en visibilité, sortant alors d’un mode d’absence selon lequel il ne serait « personne » et montrant les potentielles ambiguïtés entre des logiques de personnalisation potentiellement clientélistes et la logique d’incarnation de l’État.

Conclusion. Réforme du secteur de la sécurité et anciennes conflictualités

Sans prétendre être représentatif de la situation de l'armée guinéenne en général, cet article montre en quoi le pouvoir dans l'armée se structure autour de la gestion et du contrôle des ressources, entraînant des fragmentations internes, souvent compétitives. Sortant d'une vision strictement instrumentale¹⁴, nous avons vu que les relations entre militaires s'inscrivent dans des logiques d'alliances internes plus ou moins pérennes. La question n'est pas tant celle de la bonne volonté ou non de l'État, de l'institution ou des militaires eux-mêmes, que celle des stratégies et tactiques adoptées dans un contexte à la fois précaire et institutionnel. Sur ce point, la réforme du secteur de la sécurité¹⁵ et son programme d'appui amorcé en 2015 (PARSS), soutenu par les Nations unies, s'articulent autour d'un objectif structurel, incarné dans la rédaction de documents-cadres. Le Document Unique d'Organisation (DUO), par exemple, rédigé en collaboration étroite avec la coopération française, vise à définir très concrètement les bases de l'organisation militaire en recensant les militaires effectivement en activité (des soldes étaient encore payées pour des militaires décédés) et en listant le nombre nécessaire de bataillons, de régiments, de postes, etc. Il s'agit surtout de structurer les hiérarchies internes de l'armée selon une organisation plus centralisée, identifiable et contrôlable.

Le deuxième pan de cette réforme s'attache à rendre l'armée plus opérationnelle, en repensant par exemple la distribution de ses différents éléments dans l'espace. Dans la capitale, par exemple, la présence militaire s'est considérablement réduite et les actions d'assainissement des rues ont remplacé les déambulations de militaires parfois violents. Dans l'intérieur du pays, même s'il existe toujours des points d'appui militaires, les gendarmes sont privilégiés pour la surveillance des zones considérées comme sensibles et sont également recrutés par les compagnies minières. Toutefois, cette répartition a priori plus cadrée des rôles entre l'armée et la gendarmerie n'exclut pas des épisodes violents, du prisonnier frappé et attaché à l'aide une courroie de vélo dans une gendarmerie installée dans un village minier, aux femmes gravement blessées par des gendarmes recrutés pour protéger les terrains d'une compagnie minière¹⁶.

Si des évolutions sont donc notables, les entretiens menés avec les militaires et en particulier les sous-officiers, présentent néanmoins cette réforme comme un potentiel terrain d'expression de conflictualités internes

préexistantes. Alors que les avancements en grade semblent de plus en plus déterminés par les formations, nous avons vu que l'accès aux formations restait difficile, déplaçant la logique de privilège à un autre niveau. La gestion financière est également remise en cause, l'enjeu majeur de la gestion des ressources apparaissant toujours au centre des chaînes de pouvoir militaire.

Anna Dessertine est anthropologue à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD, UMR 215 Prodig, France). Elle s'intéresse depuis 2011 aux reconfigurations sociales des espaces miniers aurifères dans la région de la Haute-Guinée en République de Guinée, où elle a réalisé vingt mois de terrain. Depuis 2015, elle a constaté une présence de plus en plus forte des militaires et des gendarmes, destinée à encadrer les mobilités des orpailleurs. Elle a donc intégré ces nouveaux acteurs dans ses recherches, et a effectué deux missions dans deux camps militaires guinéens, l'un à Conakry, l'autre à Kankan, grâce à une autorisation du ministère de la Défense guinéen. Des terrains sont prévus à la fin de l'année 2019 et en 2020 et s'insèrent dans un projet de publication d'un livre académique sur une ethnographie de l'armée guinéenne.

¹ Craintes par les civils en raison des répressions et arrestations arbitraires, ces milices préoccupaient également les militaires : « La vérité est que les agents de la milice nationale étaient mieux formés, mieux entretenus et plus respectés que ceux de l'armée. Pour cette raison, les soldats et officiers de l'armée se sentaient intimidés par la simple présence des miliciens nationaux » (témoignage d'un commandant de police in Camara, Mohamed Saliou, 2018, « La milice populaire entre sécurité nationale et répression politique en Guinée », in Mémoire collective. Une histoire plurielle des violences politiques en Guinée. RFI-FIDH, p.189, <https://www.memoire-collective-guinee.org/>).

Dans ce même ouvrage collectif, Aliou Barry fait également un retour historique sur l'armée guinéenne. Il y est également indiqué que : « à cette époque, l'armée était le souffre-douleur du peuple. Sékou l'avait vidée de tout son contenu. Elle n'existait que de nom » (Camara Kaba, cité in Mohamed Saliou, 2018, « La milice populaire entre sécurité nationale et répression politique en Guinée », in Mémoire collective. Une histoire plurielle des violences politiques en Guinée. RFI-FIDH, p. 217, <https://www.memoire-collective-guinee.org/>).

² Barry, Aliou, 2018, « L'armée guinéenne, histoire d'une instabilité chronique », *ibid.*, p. 219.

³ Bayart, Jean-François, 2006 [1989], *L'État en Afrique. La politique du ventre*. Paris, Fayard.

⁴ Merci à Florian Morda pour m'avoir permis de solidifier et d'étayer cette analyse. Merci également à Vincent Foucher pour sa relecture attentive.

⁵ Ce camp est situé dans la troisième région militaire des quatre du pays.

⁶ Le capitaine Moussa Dadis Camara a été à la tête de la Guinée entre 2008 et 2009. Chef d'une junte militaire qui prit le pouvoir en 2008 après la mort de Lansana Conté (second président de l'histoire du pays), il s'autoproclame président de la République de Guinée le 24 décembre 2008. Il quitte le pouvoir en 2009 après une tentative d'assassinat.

⁷ (1830-1900), fondateur de l'empire du Wasulu, il est considéré comme un des plus grands résistants à la pénétration coloniale française.

⁸ Pour avoir une estimation en euros, il suffit de diviser les francs guinéens par 10 000. Ainsi, 400 000 GNF correspondent approximativement à 40 euros.

⁹ Les entretiens mettent en avant la place prépondérante

qu'a prise l'instruction dans l'avancement militaire, notamment à travers les Certificats d'Aptitude Militaire 1 et 2 (CAT 1 et CAT 2).

¹⁰ Un nouveau Code Minier avait encouragé la libéralisation des permis miniers dès 2011. Mais en raison de la forte instabilité politique au début du premier mandat du président d'Alpha Condé et de l'épidémie d'Ébola entre 2013 et 2015, la demande des permis ne s'est accélérée qu'à partir de 2015. Cette mise à disposition de militaires pour les compagnies minières peut être analysée comme s'insérant dans des processus plus généraux de « privatisation » de l'État : Hibou, Béatrice (dir.), 1999. *La privatisation des États*, Paris, Karthala.

¹¹ Matthieu Bolay propose ainsi, à juste titre, de parler de « mobilité induite par expulsion » pour nuancer et remplacer l'image généralement répandue d'une « ruée vers l'or ». Bolay, Matthieu, 2017. *Gold journeys : Expulsion-induced mobility and the making of artisanal mining spaces in West Africa*. Thèse universitaire d'anthropologie, Université de Neuchâtel, Suisse.

¹² Ils gardent parallèlement la solde qui leur est payée par l'État.

¹³ Cette expression désigne depuis l'époque coloniale les hommes en uniforme, policiers, gendarmes et militaires tout particulièrement.

¹⁴ Je rejoins ici la perspective prônée par Marielle Debos et Joël Glasman dans leur dossier sur les « corps habillés » : Debos, Marielle et Glasman, Joël, 2012, « Introduction au thème. Politique des corps habillés. États, pouvoir et métiers de l'ordre en Afrique », *Politique Africaine*, 128, p. 5-23.

¹⁵ Pour comprendre les prémisses de la mise en place de cette réforme et sa contextualisation historique depuis l'indépendance, voir Bangoura, Mohamed Tétémadi et Bangoura, Dominique, 2010. *Gouvernance et réforme de la sécurité en Guinée*. Paris : L'Harmattan.

¹⁶ Observations personnelles lors d'un terrain mené en 2019.



Défilé lors de la célébration de la naissance de l'armée au camp Soundiata Keïta de Kankan, Guinée, 1er novembre 2017. Photo : Anna Dessertine

Nouvelles et annonces

- Nicolas Hubert a publié ce mois de juillet « [Burkina Faso : un terreau pour la propagation du conflit malien?](#) ». Ce rapport du Projet Mali du Centre FrancoPaix établit d'une part une comparaison et une interconnexion entre l'évolution du conflit au Mali à la suite des Accords de paix de Bamako, signés en 2015, et la propagation des dynamiques conflictuelles au Burkina Faso. Il présente d'autre part les enjeux sociaux, économiques et politiques propres au Burkina Faso et contribuant au délitement de la situation sécuritaire de ce pays.
- Bruno Charbonneau a reçu une subvention Savoir octroyée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour le projet « Intervention and the Transformation of Sahelian States in the Context of Violent Extremism ». Cette subvention s'étend sur une période de quatre ans et est bonifiée par l'« Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale », qui appuie la recherche correspondant à des domaines d'intérêt pour le ministère de la Défense nationale.
- Bruno Charbonneau a publié l'article « [Intervention as counter-insurgency politics](#) » dans la revue *Conflict, Security and Development*. Il a aussi publié une recension dans la revue *Journal of Borderlands Studies* du livre de Olivier J. Walther et William F.S. Miles, [African Border Disorders : Addressing Transnational Extremist Organizations](#) chez l'éditeur Routledge. Enfin, il est intervenu à la conférence « Pathways to a Positive Trajectory in the Sahel » du département d'État des États-Unis (*Bureau of Intelligence and Research & the National Intelligence Council*), à Washington DC, le 15 août.
- Anciennement chercheur post-doctoral au Centre FrancoPaix, Daniel Eizenga est désormais *Research Fellow* au *Africa Center for Strategic Studies* du département de la Défense à Washington DC. Il vient de publier pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) un papier « Afrique de l'Ouest » intitulé « [Long term trends across security and development in the Sahel](#) ». Il a également publié « [The Current State of Insecurity in Burkina Faso](#) » pour le think tank *Italian Institute for International Political Studies* (ISPI).
- Adib Bencherif a présenté « Understanding political violence in the Sahel-Sahara region: An illustration through the Malian conflict » le 30 juillet au département de science politique de l'Université McGill dans le cadre du cours *International Politics: State Behaviour*. La version papier de son article « [Pour une \(re\)-lecture des rébellions touarègues au Mali : mémoires et représentations dans l'assemblage politique touareg](#) » a été publiée dans la Revue canadienne des études africaines.

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

**Chaire Raoul-Dandurand | UQAM
C.P. 8888, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8
Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca
dandurand.uqam.ca**

